

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 MARS 2016

Le 08 mars 2016 à 20h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Dominique DROUET, Maire.

Etaient présents : Patrick BREBION, Joël DEROUIN, Françoise FORGEARD, Denis MORTIER, Sébastien MORTIER, Sonia QUENTIN, René COSNARD, Peggy MALABRY, Laurent COEURET, Christelle COLAS

Date de convocation : 04 mars 2016

Date d'affichage des décisions : 15 mars 2016

Christelle COLAS a été élue secrétaire

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JANVIER ET 2 FEVRIER 2016

Le compte-rendu des Conseils Municipaux du 5 janvier 2016 et du 2 février 2016 sont approuvés à l'unanimité.

1. PREPARATION DES BUDGETS

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'a pas réceptionné les comptes de gestion pour les budgets commune, assainissement. De ce fait, le vote des comptes administratifs 2015 et les budgets primitifs 2016 interviendra au prochain conseil municipal.

Mr le Maire propose d'examiner les budgets primitifs 2016.

2. VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Mr le Maire propose au Conseil Municipal une discussion sur l'évolution du taux des quatre taxes et rappelle les taux de 2015

	2015
Taxe habitation	21,07
Taxe foncière (bâti)	16,73
Taxe foncière (non bâti)	25,00
CFE (cotisation foncière des entreprises)	17,81

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur les bases d'imposition 2015 (les bases 2016 n'ayant pas été communiquées à ce jour), et à l'unanimité, décide d'augmenter de 1% les taxes directes locales pour l'année 2016, à savoir :

Taxe d'habitation	21,28	Taxe foncière bâtie	16,90
Taxe foncière non bâtie	25,25	CFE	17,99

3. VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A INSCRIRE AU BUDGET COMMUNE 2016

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, les demandes de subventions reçues.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, adoptent la répartition des subventions communales comme ci-dessous :

ADAPT (Arche de Saint Saturnin)	100 €
Comice intercommunal du pays bilurien	140 €
Association Défense Hôpital de St Calais	100 €
UNSS Collège Guillaume Apollinaire	50 €

4. REMBOURSEMENT FRAIS AGENT TECHNIQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Thierry CLOU, agent technique, a procédé au changement de son téléphone portable professionnel suite à la panne de l'ancien. La facture a été réglée par Mr CLOU. Il convient de lui rembourser cette dépense pour un montant de 28,90 €

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, autorise Mr le Maire a rembourser la dépense de 28,90 € à Mr Thierry CLOU.

5. PROJETS 2016 - DEVIS

Toiture

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, les devis pour le démoissage des toitures des bâtiments communaux :

	DEMOISSAGE H.T.	COUVERTURE ARDOISES		TOTAL HT	Total TTC
		Mairie	Appenti		
MENARD/SAMSON	1 203,40	11 705,44	2 263,92	13 969,36	15 366,29
FAUSSABRY	1 335,00	12 495,10	2 771,63	15 266,73	18 320,08
VERRON	1 712,85	13 952,63		13 952,63	16 743,19

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, valide le devis de la Ste MENARD/SAMSON de 1.203,40€ H.T. pour le démoissage des toitures, et les devis MENARD/SAMSON pour un montant total de 15 366,29€ TTC concernant la réfection de la toiture arrière de la mairie. Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer les devis concernés.

Cour de l'ancienne école

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, les devis pour la réfection de la cour de l'ancienne école :

	COUR	CHEMIN	TOTAL
EIFFAGE (sans geotextile)	7 891,02	3 031,20	10 922,22
EIFFAGE (avec geotextile)	8 233,02	3 108,00	11 341,02
COLAS (sans géotextile)	5 399,78	1 717,60	7 117,38
COLAS (avec geotextile)	6 040,46	1 858,91	7 899,37
PIGEON (sans géotextile)	10 935,62	2 872,92	13 808,54
PIGEON (avec géotextile)	11 250,26	2 925,91	14 176,17

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de ne pas poursuivre ce projet pour cette année.

6. QUESTIONS DIVERSES

Chemins de randonnées

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la compétence « chemins de randonnées » va revenir aux communes.

Cimetière

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis demandés auprès de 3 sociétés et concernant le projet de création du jardin du souvenir pour le cimetière.

La commission « cimetière » décide de se réunir le 23 avril à 10h30 pour une étude approfondie de ces devis avant une prise de décision.

Commerçant ambulant

Mr le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal, que Mr HUBERT, futur boulanger d'Evailly, se propose de tester un dépôt de pain sur la commune et demande l'autorisation de pouvoir stationner sur la place de l'église à partir du mois d'Avril.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, donne son accord pour un emplacement temporaire gratuit.

Prochain conseil mardi 5 avril 2016

La séance est levée à 22H40

BREBION Patrick	
COEURET Laurent	
COSNARD René	
DEROUIN Joël	
DROUET Dominique	
FORGEARD Françoise	

COLAS Christelle	
MALABRY Peggy	
MORTIER Denis	
MORTIER Sébastien	
QUENTIN Sonia	